

Le Mot du Maire :

Encore une année sans augmentation!!!!

17 années sans augmentation des taxes communales

Lors du dernier conseil du 12 Avril 2021 a été présenté et voté le budget 2021 pour notre commune. Fidèle à notre profession de foi, j'ai présenté un budget sans augmentation des taxes communales: La Taxe Foncière reste à 10, 51% et la Taxe du Foncier Non-Bâtie reste à 31.86%. Pour les Agnossiens n'étant pas encore exonérés de la Taxe d'habitation, le taux reste identique et figé à 6.64% jusqu'en 2023.

Ce budget reflète toujours la formule qui a toujours dicté notre action communale « quand on a, on fait; quand on n'a pas, on ne fait pas ».

Alors que certaines communes autour d'AGNOS ont voté des augmentations de la Taxe Foncière et Taxe Foncière Non-Bâti, notre prudence dans la gestion communale, nous ont conduit à ce choix.

En effet, à l'heure d'une crise sanitaire sans précédent, à l'heure où beaucoup d'entreprises, de commerces, ne vont pas résister, où le chômage augmentera, ou le RSA stagne, où les prix des carburants flambent, en toute responsabilité dans un tel contexte, il est plus sage de prendre soins de nos concitoyens.

La suppression de la Taxe d'habitation amènera un souffle réconfortant dans le pouvoir d'achat. Il aurait été très simple mais tellement antisocial d'en profiter pour augmenter les taxes foncières!!!!

Suite à cette décision de l'Etat, une nouvelle feuille d'imposition va voir le jour:

La part communale du foncier bâti de 10.51% sera fusionnée avec la taxe départementale du foncier bâti de 13.47%.

Le nouveau taux du foncier bâti devient 10.51%+13,47% = 23.98%.

Malgré la baisse des dotations d'Etat, les projets décidés lors des orientations budgétaires ont été financés -Voirie : le programme se poursuit. Impasse Gloriette, Chemin Colline et Rue du Camp de César avec plateforme de retournement pour le SICTOM.

-Ecole: le subventionnement acquis jusqu'à présent reste identique avec un ajout pour un tableau numérique en maternelle, un vidéo projecteur et des programmes d'utilisation. Un abri de jardin pour du matériel extérieur est prévu sur le terrain jouxtant la chaufferie.

Après avoir initié et construit six lotissements communaux et une zone artisanale, les deux projets phares : le PGHM et la centrale photovoltaïque des Plouts, sont dans la dernière ligne droite. Ceux-ci apporteront un plus budgétaire appréciable.

Pour mener à bien le projet de la centrale photovoltaïque sur Sayette, sur le balast de la ligne du chemin de fer, il est nécessaire de faire une révision du PLU.

L'avancée de ces projets sera présentée lors des prochaines réunions de quartiers, ainsi que la prise en compte de vos remarques, lorsque la vie normale sera revenue.

Vous pouvez retrouver sur le site d'Agnos, (Agnos-64) les procès verbaux des décisions du Conseil Municipal ainsi que les Agnos-Infos

LE MAIRE : A. BERNOS



Passage de l'épareuse dans le village

Jacques, conducteur du tracteur attelé à l'épareuse tond les bordures du village suivant son emploi du temps

- 1^{ème} passage à effectuer la semaine 15 (12 Avril au 16 Avril) : grand tour.
- 2^{ème} passage à effectuer la semaine 21 (25 Mai au 28 Mai) : petit tour.
- 3^{ème} passage à effectuer la semaine 32 (09 Août au 13 Août) : grand tour.
- 4^{ème} passage à effectuer la semaine 38 (20 Septembre au 24 Septembre) : petit tour + Labaig.
- 5^{ème} passage à effectuer la semaine 47 (22 Novembre au 26 Novembre) : grand tour.

BRAVO EST MERCI AUX AGNOSIENS
qui entretiennent les espaces-verts autour de chez eux.

Routes

L'entreprise Eurovia a été adjudicataire par la CCHB pour les réfections des routes des communes de la CCHB.

La chasse implacable au frelon asiatique

Voici comment réaliser un piège à frelons.

3 trous de 1centimetre



Incivilités toujours

Après les ouvertures dangereuses des boîtiers des éclairages publics du Lotissement du Binet, de l'église, de la Rue du Camp de César ces tristes voyous ont cassé des rétroviseurs et rayé des voitures. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

Puis c'est un poirier d'un lotissement qui a été haché volontairement!!!!

Faut-il encore incriminer la vie associative que nous fait vivre la Covid ????????????

Bière blonde

Cassis
Vin blanc

Nouste Casau

La toute nouvelle association réalise des aménagements et des plantations de fleurs et de plantes sur les espaces verts du village, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Dans le futur, un brunch-café sera organisé au p'tit marché le samedi matin

Ne jetez plus vos noyaux de fruits

Un noyau sur cinq donne naissance à un arbre fruitier dans la forêt sur son engrais naturel l'humus. Nous vous encourageons à semer vos noyaux de fruits dans les espaces boisés. Les pousses seront transplantées



ELECTIONS du 20 et 27 juin 2021
à la Salle Polyvalente

Afin de respecter les gestes barrières quant à l'espace, les 2 élections se dérouleront au foyer pour les élections cantonales et dans la salle polyvalente pour les élections régionales.